

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER FREDEVILLE

PDTP  
Service Proximité Quartiers  
02 38 52 40 70  
proximite@ville-saintjeandebraye.fr

**Date :** Mardi 19 mars 2024 à 18h00  
**Lieu :** Salle du Conseil municipal

**Présents :**

Madame le Maire  
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie  
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti  
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers  
Monsieur Jaouad BOUAYADINE, conseiller municipal délégué aux solidarités européennes et internationales  
Madame Florence MOREAU, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, est excusée  
Le service de Police municipale  
Le service Proximité Quartiers  
Des membres du Comité de quartier  
Des habitants du quartier

### Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents nombreux ce soir dans une salle du Conseil municipal et des mariages récemment rénovée.  
Elle donne la parole à Cédric FICHON, président du Comité de quartier, qui présente quelques diapositives préparées par le Comité.

Déroulé de la séance			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
		<p><b>Le cap, les actions réalisées et les ambitions du Comité de Quartier Frédeville</b></p>	<p>Cédric FICHON rappelle que le Comité de quartier est un organe qui représente les habitants du quartier. Il explique que sous cette mandature, le Comité a souhaité axer son travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la vocation du quartier à être un quartier résidentiel et intergénérationnel</li> <li>-la conservation et la mise en valeur des espaces verts</li> </ul> <p>Il énumère également les actions réalisées par le Comité depuis 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La naissance d'une page d'informations Facebook « Quartier Frédeville Saint-Jean de Braye »</li> <li>-La participation aux réunions de concertation autour de la requalification de la rue de Frédeville avec la Mairie - fil rouge du mandat</li> <li>-La réadaptation des venelles pour faciliter les mobilités douces dans le quartier : barrières plus adaptées aux vélos cargo, poussettes doubles ou aux personnes en fauteuil roulant ...</li> <li>-Remonter les problématiques collectives inhérentes au quartier</li> </ul> <p>Il explique le projet porté par le Comité permettant de favoriser les déplacements actifs et les déplacements des personnes vulnérables entre Boigny-sur-Bionne et le site Petit Bois. Les dispositifs existants (barrières) ont été modifiés dans ces chemins : Chemin de Bionne, allées des Etourneaux et des Mésanges, Piste des Collégiens ceci pour une période de test.</p> <p>Il précise les ambitions du Comité pour la fin de mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer l'utilisation des venelles, voire en créer de nouvelles</li> <li>-Participer activement au projet du Petit Bois</li> <li>-Continuer à rester un organe fédérateur auprès de des habitants du quartier, mais aussi de toutes les</li> </ul>

			<p>associations présentes...</p> <p>Cédric Fichon lance un appel pour 2024 en indiquant que : "Le bien-être et le bien-vivre ensemble dans le quartier passent par l'engagement de chacun à respecter l'autre, y compris quand on est derrière son volant !".</p> <p>En effet, le Comité de quartier a dû trop souvent s'appesantir sur des questions d'excès de vitesse et d'incivilités routières.</p> <p>Le Comité a dû agir en responsabilité en remontant ces points à la Mairie pour protéger les plus vulnérables. Il appelle chacun à agir en responsabilité;</p>
		<b>Projet proposé par le Comité au Budget Participatif</b>	<p>Monsieur Dejaegher explique que le Comité de quartier a déposé un projet dans le cadre du Budget Participatif 2024</p> <p>Ce projet intitulé « Parcours découverte des venelles du quartier Frédeville » a pour objectifs de créer un parcours ludique et permanent à la découverte des venelles et d'organiser un événement festif autour de son inauguration.</p> <p>Il a été rédigé en lien avec l'ASCA et remercie ces derniers pour leur participation. Des panneaux explicatifs de la faune et flore compléteront le parcours. La journée découverte pourrait être couplée avec une animation autour du contrôle des vélos. Ce temps serait ouvert à tous les habitants et les associations. Il lance un appel au soutien de ce projet lors des votes.</p>
			<p>Cédric Fichon présente les membres du bureau et indique que ce Comité élargi a cœur de faire vivre le quartier.</p>
		<b>Projection du film rétrospectif de l'année 2023</b>	<p>Madame le Maire précise que ce film est axé sur la concertation, les événements et les temps forts qui ont marqué l'année 2023. La tenue des Assemblées générales des Comités est opportun pour le projeter.</p> <p>Puis, Franck Fradin expose la suite du diaporama.</p>

		<b>Des rencontres ou présentations de projets 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'Assemblée générale du Comité le 14 mars 2023</li> <li>-L'invitation à l'inauguration de la première cour végétalisée à l'école élémentaire Paul Langevin le 12 mai 2023</li> <li>-La participation à la rencontre des bureaux des Comités le 16 mai 2023</li> <li>-Le Forum des associations le 10 septembre 2023</li> <li>-La participation à la marche de ramassage des déchets le 16 septembre 2023</li> <li>-La balade urbaine le 21 octobre 2023</li> <li>-L'invitation à la réunion pour la distribution des composteurs individuels le 17 novembre 2023</li> <li>-La décoration de l'arbre de Noël participatif au parc de la Picardière le 16 décembre 2023</li> <li>-La participation aux réunions du groupe de travail vélo piétons</li> </ul>
	<b>Des réalisations dans votre quartier en 2023</b>		
		<b>Route de Boigny</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La reprise des entrées charretières et des bordures</li> <li>-L'ajout d'une signalisation horizontale pour les vélos : <ul style="list-style-type: none"> <li>-au rond-point vers le boulevard de la Salle</li> <li>-au rond-point de la rue du Poirier Bonneau pour rejoindre la piste au Nord</li> </ul> </li> </ul>
		<b>Rue de la Motte Saint-Euverte</b>	<p>La création d'un plateau surélevé et la mise en place de deux "STOP" au croisement avec la rue de la Bionne.</p> <p>Un riverain signale que les "STOP" ne sont pas respectés. Il demande la limitation de la vitesse à 30 km/h jusqu'à l'entrée de la rue des Bouleaux.</p> <p>F.Fradin déplore ces incivilités et indique que la zone limitée à 30 km/h sera étendue jusqu'à la rue des Bouleaux.</p>
		<b>Rue de Frédeville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La requalification de la quatrième tranche de la rue entre la rue des Bouleaux et le rond-point de la rue de la Motte Saint-Euverte / impasse rue de Frédeville</li> <li>-La création d'une écluse avec ralentisseurs</li> </ul>

			-Le remplacement préalable de la canalisation d'eau potable
		<b>Lotissement de la Picardière</b>	L'instauration d'une limitation de la vitesse à «30km/h» dans l'ensemble des rues du lotissement
		<b>Le broyeur de végétaux itinérant</b>	-Un projet lauréat du 3 <sup>e</sup> budget participatif -Samedi 18 novembre 2023, parking impasse rue de Frédeville -32 bacs de broyat produits soit environ 13 m3 de branches valorisées F.Fradin indique que cette opération s'est déroulée avec l'association les cycloposteurs. Il précise que le Comité de sélection du Budget participatif se déroulera le 26 mars pour retenir les projets soumis au vote.
		<b>Secteur de la Picardière</b>	La distribution de composteurs individuels : -un secteur entier ciblé -une réunion d'informations le 17 novembre 2023 -la distribution de 70 composteurs F;Fradin explique que le secteur a été ciblé par Orléans Métropole. La prochaine opération de distribution se déroulera le 29 mai. Il sera nécessaire de s'inscrire au préalable sur le site internet d'Orléans Métropole. La Ville communiquera au travers de Regards et sur le site Internet. Des composteurs collectifs sont installés au Parc de la Picardière et au Hameau partagé. L'opération de ramassage des végétaux, en porte à porte, pour les personnes de plus de 75 ans ou personnes en situation de handicap est rétablie dès le mois de juin. Les 4000 personnes déjà inscrites seront réinscrites automatiquement. Les sacs seront distribués entre les mois d'avril et de mai.
		<b>Ecole Paul Langevin : cour végétalisée</b>	Monsieur Axel Forgues, Directeur de l'école élémentaire, présente le projet de cour végétalisée. Ce projet, lauréat du Budget participatif et aux enjeux sanitaires et climatiques, a été porté par les élèves de

			<p>l'école, les élèves du collège Saint-Exupéry et les services de la Ville. Des zones végétalisées ont été réalisées devant les salles de classes.</p> <p>Des arbres ont été plantés pour abaisser la température dans les classes. Des structures de jeux en bois ont pris place, dans le fond de la cour, avec comme objectif de faire bouger les élèves (sport et santé) et de lutter contre les problèmes de surpoids ou d'obésité. Une zone pour faire la classe dehors a également été aménagée (rondins de bois). Un potager et un hôtel à insectes complètent ces équipements. L'école a reçu la labellisation « E3D » (École en Démarche globale de Développement Durable).</p>
		<b>Abords de l'école Paul Langevin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'ajout d'un miroir pour faciliter la sortie des véhicules du dépose-minute</li> <li>-Le passage des places de stationnement au droit de l'école en "zone bleue" limitée à 15 minutes et l'installation de deux arceaux vélos</li> </ul>
		<b>Rue de la Picardière</b>	L'installation d'un banc à proximité de l'entrée de l'école et la reprise d'une portion d'enrobé.
		<b>Chemin de la Bionne : Parc de la Picardière</b>	Le remplacement de la lisse en bois manquante au niveau de l'aire de jeux
		<b>Rue de Frédeville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'installation d'un panneau « priorité à droite » au carrefour avec la rue Juliette Drouet</li> <li>-La plantation de 4 érables au niveau du virage des « Coutures » première tranche requalifiée</li> </ul> <p>C Fichon indique que les arbres cassent la perspective et incitent au ralentissement</p>
		<b>Rue Juliette Drouet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le scellement d'une grille avaloir au niveau du n°89</li> <li>-L'ajout de calcaire sur le bas-côté raviné au niveau du n°80. F.Fradin explique que la pente douce a créé un phénomène d'érosion dans le virage</li> <li>-Le colmatage des ornières sur la chaussée au carrefour avec l'allée de la Sarriette</li> </ul>

			<p>-La taille du massif situé à l'angle de la rue Clara Malraux et l'ajout d'un panneau priorité à droite</p> <p>-La taille des couronnes des arbres au niveau du n°72. C.Fichon indique que cette demande a été formulée par les riverains.</p> <p>-Le remplacement de la corbeille brûlée à proximité du banc situé proche du bassin de rétention du Clos de Roche</p>
		<b>Rue de Frédeville</b>	<p>-Le lancement des études pour l'extension du cimetière de Frédeville</p> <p>F.Fradin précise que l'objectif est de maintenir l'aspect arboré de ce celui-ci. Il indique que le cimetière du Bourg est également concerné par ces études notamment pour l'installation d'un columbarium dans l'îlot C.</p> <p>-La reprise de l'éclairage du Chemin de l'Orme aux Loups.</p> <p>F.Fradin signale que des ampoules LED équipent les candélabres.</p>
		<b>Rue de Roche</b>	<p>-La reprise de la portion dégradée du trottoir</p> <p>-La pose de deux potelets dans le virage</p> <p>F.Fradin indique que ces demandes ont été formulées lors de la balade urbaine.</p>
		<b>Rue de Frédeville – rue Jeanne Champillou</b>	<p>La résolution de la problématique du stockage de matériaux sur l'espace public.</p> <p>F.Fradin explique qu'un riverain entreposait des matériaux sur le domaine public. Pour ce type d'infraction une amende administrative peut être dressée et élevée.</p> <p>Isabelle Prouteau, Responsable du Poste de Police municipale, complète en indiquant que ce montant peut aller jusqu'à 150 000 € avec une saisie possible du véhicule.</p>
		<b>Rue de Frédeville entre la rue de la Gare et la rue de Roche</b>	<p>-Le gravillonnage et la reprise des marquages (piste cyclable comprise) dans l'attente de la</p>

			<p>requalification en 2025</p> <p>-La présence d'un agent de la Ville (ASE) pour la traversée des écoliers.</p> <p>F.Fradin précise que la chaussée était fortement dégradée et que le gravillonnage réalisé permettra de patienter jusqu'à la réfection prévue en 2025.</p>
		<b>Site du Petit Bois</b>	<p>L'ajout d'un point d'apport volontaire verre.</p> <p>Cette installation répond à une demande des riverains du quartier Centre-ville. Il n'y avait pas d'endroit adapté dans ce quartier, il a donc été installé dans le quartier Frédeville.</p>
		<b>Avenue de Verdun</b>	<p>-La reprise de l'enrobé et des marquages de la sortie de la tangentielle à la rue de Genouilly</p> <p>-La dépose du panneau signalétique des hôtels sur la commune. Ce panneau portait des indications obsolètes.</p>
		<b>Les autres demandes du quotidien traitées par le service Proximité Quartiers</b>	<p>Elles représentent 143 demandes traitées par le service Proximité Quartiers au travers d'appels téléphoniques, de mails ou de courriers en dehors des demandes du Comité de quartier.</p>
		<b>Relevés de vitesse dans le quartier</b>	<p>F.Fradin présente les données des relevés réalisés en 2023 dans les rues Clara Malraux et Frédeville. Concernant la rue de Frédeville, les relevés montrent des vitesses supérieures au 30 km/h autorisés. C'est pourquoi dans les trois premiers tronçons aménagés, des écluses équipés de "coussins lyonnais" viendront compléter les aménagements pour apaiser la vitesse.</p>
		<b>Point sécurité</b>	<p>Isabelle Prouteau explique que 143 caméras de vidéo-protection sont déployées dans la ville. Ce nombre est important au regard du nombre d'habitants. Pour 2024, la place De Gaulle et la sortie de la tangentielle seront équipées. Au regard du nombre d'infractions relevées le quartier fait figure de "bon élève".</p> <p>Concernant les cambriolages, ils sont moins nombreux et relèvent plus de vols d'opportunité (portes d'entrée-non verrouillées permettant le vol de sacs, de clés de véhicules). Il est donc important de verrouiller les</p>



			<p>portes et les fenêtres. Elle énumère les actions simples à mettre en oeuvre pour éviter les cambriolages (ampoules connectées à distance, opération tranquillité vacances...). Un flyer d'information est mis à disposition des participants en fin de réunion.</p>
		<p><b>Point santé</b></p>	<p>Madame le Maire explique que la ville est classée en zone "non prioritaire" par l'Agence Régionale de Santé malgré des relances. Le classement en "zone prioritaire" permet aux futurs médecins de bénéficier d'une aide à l'installation de 50000 €. Cette aide rend un territoire attractif. L'arrêté de classement de la commune a été pris en 2022 par le directeur de l'ARS. Madame le Maire précise qu'elle a écrit au directeur pour lui faire part de la dégradation de la situation. En effet, les données prises en compte pour établir ce zonage le sont à N-2. L'arrêté de zonage a été attaqué et le contentieux est toujours en cours.</p> <p>L'ARS doit établir un nouveau zonage, la Ville souhaite être présente pour son élaboration.</p> <p>La Ville a travaillé avec la Région pour l'ouverture d'un Centre Régional de santé. Il fait suite à la création de la Maison de santé pluridisciplinaire des Longues Allées ouverte en 2018.</p> <p>Le Centre de santé peut accueillir trois médecins supplémentaires. La présence du CCAS et d'autres professionnels de santé permet de créer une dynamique de santé pour accompagner les habitants.</p> <p>Un premier médecin généraliste s'est installé à l'automne et depuis quelques semaines un psychologue a rejoint le centre. Bien que le manque de médecins généralistes soit réel, les spécialistes manquent également et notamment dans cette spécialité. Il est vrai que les jeunes ne vont pas bien depuis la pandémie de Covid 19 (4 jeunes sur 10 entre 18-25 ans sont en dépression ou déclarent des troubles du comportement). La Ville travaille en lien avec la Région pour accueillir un troisième médecin, de préférence un généraliste. Pour permettre ces installations, la Ville a pris en charge les travaux d'aménagement du bâtiment (10000 €) , les 50000 € d'aide à l'installation et le salaire du secrétariat</p>

			médical. La Ville poursuit ses actions en lien avec la MSP qui accueille des médecins en formation pour qu'à terme ils exercent sur la commune. Un logement communal est d'ailleurs mis à disposition pour héberger des médecins.
	<b>Des projets dans votre quartier en 2024</b>		
		<b>Boulevard de la Salle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet de création d'une aire de co-voiturage F.Fradin indique que ce parking comptera 30 places. Les travaux débuteront au deuxième semestre 2024 pour un montant de 330 000 €</li> <li>- Le projet d'élargissement du boulevard au niveau du rond-point « Dior »</li> </ul>
		<b>Route de Boigny</b>	L'étude de circulation entre le rond-point et la RD 2152
		<b>Les nuisances sonores de la RD 2060</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La végétalisation des abords de la tangentielle par Orléans Métropole</li> <li>- Une étude de faisabilité conduite par les services départementaux en 2024 pour le rehaussement des protections sur certaines zones où les habitations sont les plus proches de la voie</li> </ul> <p>Madame le Maire rappelle qu'un courrier commun avec la commune de Boigny-sur-Bionne a été adressé au Président du Conseil départemental pour demander l'abaissement de la vitesse à "90 km/h" entre Saint-Jean de Braye et Chécy et lutter contre les nuisances sonores (revêtement et rehaussement des merlons). La réponse du Département précise que les études de bruit réalisées ne montrent pas de dépassement pour la commune. Néanmoins, une étude sera menée en 2024 pour un réhaussement des merlons et une végétalisation des abords de la tangentielle les plus habités.</p> <p>F.Fradin indique que, pour le quartier Frédeville, Orléans Métropole est propriétaire de plusieurs terrains en bordure de tangentielle qui seront végétalisés sur une grande superficie.</p>

		<b>Rue de la Motte Saint-Euverte</b>	<p>La réflexion pour la mise en place d'une circulation alternée au niveau du pont en limite de Chécy.</p> <p>F.Fradin indique que cet aménagement aura également un effet réducteur pour la vitesse.</p>
		<b>Rue des Tilleuls maison à l'abandon au n°3</b>	<p>Le lancement d'un référé expertise devant le juge administratif pour engager une procédure de mise en sécurité. F.Fradin indique que la procédure est suivie par le service juridique de la Ville.</p> <p>Un membre du Comite se questionne sur le fait que le gaz ne serait pas coupé. F.Fradin répond qu'il faudra s'en assurer au niveau du compteur sur rue.</p>
		<b>Rue de Frédeville</b>	<p>-L'étude pour la réalisation du parking public à proximité du groupe scolaire Paul Langevin</p> <p>F.Fradin explique que le terrain vient d'être acheté par la Ville. L'étude va démarrer. Le projet sera présenté en temps voulu.</p> <p>Un riverain précise qu'il faudra être vigilant sur la gestion des eaux pluviales lors de la création du parking car l'eau ruisselle des champs et envahit la chaussée lors de fortes pluies. .</p> <p>-La mise en place de ralentisseurs (écluses) sur les portions requalifiées</p> <p>F.Fradin précise que ces dispositifs apaiseront la vitesse. Le gravillonnage en couleur rouge, de la bande cyclable du dernier tronçon aménagé, est prévu prochainement.</p>
		<b>Rue de la Bissonnerie</b>	<p>La création d'un cheminement piéton unilatéral entre le Chemin des Collégiens et l'allée du Petit Clos du Genouilly.</p> <p>Les travaux seront réalisés au second semestre 2024 pour un montant de 250000 €</p>
		<b>Rue Juliette Drouet</b>	<p>L'ajout en contrebas de l'allée de l'Aubépine et de l'allée de la Sarriette de grilles avaloirs pour la collecte des eaux pluviales.</p> <p>L'eau stagne à cet endroit et les avaloirs existants ne suffisent plus.</p>

		<b>Rue de Frédeville</b>	Le remplacement des plaques manquantes sur le mur du cimetière. Les services techniques recherchent des plaques de modèle équivalent.
		<b>Rue Clara Malraux</b>	<p>-Le projet de sécurisation du cheminement piéton. Cet aménagement sera réalisé en lien avec Orléans Métropole.</p> <p>-Le remplacement du poteau en bois scié à sa base par un plot bois amovible permettant un accès pour l'entretien</p> <p>-Le projet de reconstruction de la partie manquante du muret et la réparation des chapeaux cassés ou manquants</p>
		<b>Avenue Pierre Mendes France et rue de la Gare</b>	<p>L'étude pour la requalification de l'axe au premier semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue de la Gare : travaux fin 2024</li> <li>- Avenue PM France : travaux en 2025 en lien avec la redéfinition du site du Petit Bois</li> </ul> <p>- La demande formulée à Orléans Métropole de création d'un rond-point au carrefour Avenue PM France - Avenue de Verdun - Avenue du G Leclerc</p> <p>La demande est formulée tous les ans à la Métropole pour fluidifier la circulation. Il permettrait également de desservir un futur parking au Nord du site du Petit Bois. Ce rond-point n'est pas encore inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement de la Métropole.</p> <p>Madame le Maire indique que le montant de la requalification de la RD 960 est annoncé à 13 millions d'euros. La Ville demande également la requalification de la RD 2152 avec la création du rond-point cité précédemment car ce carrefour est complexe pour les différents usagers (cyclistes, piétons et véhicules)</p>
		<b>Rue du Petit Bois</b>	Le projet de poursuite de l'aménagement d'un cheminement piéton depuis l'existant à l'entrée du site
		<b>Site du Petit Bois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La poursuite de la définition des besoins en 2024</li> <li>- Les premiers travaux en 2025</li> </ul>

			<p>Madame le Maire explique que ce projet est l'un des trois projets du mandat. Le plan présenté donne les grandes orientations du site. Le maître d'œuvre a réalisé une esquisse, le calendrier a été détendu pour financer les autres projets.</p> <p>L'objectif est de réaliser une base sportive et de loisirs. Les espaces seront repensés et les véhicules sortis du site. Des espaces seront ouverts et végétalisés. Des tables de pique-nique seront installées et des équipements sportifs seront accessibles librement. La rencontre des partenaires et des utilisateurs se fera prochainement. Le marché sera lancé à l'automne 2024 pour des travaux qui débuteront à l'automne 2025. Une poche de stationnement sera conservée à l'Ouest du site, rue du Petit Bois, à proximité de la piscine. Il ne sera plus possible d'accéder en voiture jusqu'au cirque Gruss sauf pour les personnes à mobilité réduite. Une poche de stationnements sera réalisée au Nord du site qui pourrait être agrandie lors des manifestations importantes.</p> <p>Un accès direct au stade de football doit être assuré conformément à la réglementation. Des stationnements doivent aussi être maintenus dans l'enceinte fermée du stade lors des rencontres.</p> <p>Des liaisons piétonnes et cyclables seront réalisées, elles permettront de cheminer vers le bois de Coquille et vers l'Est du quartier.</p> <p>Un riverain fait part d'un courrier adressé à la Ville en raison des nuisances sonores provenant du cirque lors de manifestations. Ces manifestations ont lieu toute l'année et la Police a déjà été sollicitée. Quelles améliorations sont prévues ?</p> <p>Madame le Maire explique qu'elle est au courant de cette problématique. Une étude sera menée et les éléments permettront d'apporter des mesures correctives. Un rappel sur les horaires sera fait au cirque et le calendrier des manifestations sera vu avec Monsieur Gruss. L'idée de baisser le son lors des répétitions pourrait être envisagée. La Ville ne manquera pas de revenir vers les riverains.</p>
--	--	--	---

		<p><b>L'éclairage public</b></p>	<p>F.Fradin indique que Saint-Jean de Braye compte 3166 points lumineux. L'extinction de l'éclairage public, de minuit à 6h du matin, a permis de réaliser 53 % d'économies.</p> <p>Un budget de 3,7 millions d'euros est prévu, par an, pour le déploiement de l'éclairage LED. Le déploiement est prévu d'ici à 2026 sur l'ensemble des communes de la Métropole.</p> <p>Pour Saint-Jean de Braye, il débutera au 1<sup>er</sup> semestre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'ensemble des points lumineux longeant la ligne du tramway</li> <li>- sur une large portion de la RD 960</li> </ul> <p>Il complète en indiquant que la Ville ne connaît pas encore le programme du deuxième semestre 2024. La Métropole souhaite prioriser les armoires électriques les plus consommatrices d'énergie.</p>
		<p><b>La requalification du secteur Jean Rostand - Le Corbusier</b></p>	<p>B.Jallet explique qu'en 2022 un assistant maîtrise d'ouvrage a établi un constat mettant en avant un vieillissement du quartier ainsi que de nombreuses incivilités. Le projet de requalification s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du secteur "Danton". En 2022, une phase de concertation s'est tenue puis un appel d'offre lancé pour désigner un maître d'oeuvre. En 2023, l'agence "Champ Libre" a réalisé un travail de concertation avec les habitants.</p> <p>Les principaux objectifs sont la sécurisation et le verdissement pour amener de la fraîcheur.</p> <p>Le maître d'oeuvre a remis un avant-projet sommaire comprenant les grandes lignes d'aménagement, puis un travail plus fin sera réalisé.</p> <p>La première séquence concernera la création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier avec un début des travaux prévu à l'automne 2024.</p> <p>La deuxième séquence concernera le secteur des "4 oeufs" et la place de la Commune. La portance de la dalle devra être étudiée ainsi que l'étanchéité du parking.</p> <p>Une cinquantaine d'arbres en mauvais état seront</p>

			<p>retirés et 260 plantés. Une ouverture sera créée dans la butte à proximité des bassins pour réaliser le parc urbain avec la présence de l'eau au Nord.</p> <p>Les bassins seront conservés. Des bancs et tables de pique-nique viendront compléter l'aménagement.</p> <p>Pour lutter contre les incivilités; un travail de résidentialisation est également mené en lien avec les bailleurs et syndics des co-propriétés pour une délimitation des espaces privés et publics. Des porches seront fermés, d'autres partiellement et d'autres non. Le budget s'élève à 5,5 millions d'euros.</p> <p>Madame le Maire précise que les travaux s'étaleront sur 3 années et qu'une réunion publique se déroulera en octobre.</p>
		<b>La restructuration du groupe scolaire Louis Gal-louédec</b>	<p>Madame le Maire indique que le budget de cette opération s'élève à 7 millions d'euros. Les travaux débuteront au mois de juillet. Une réunion publique se tiendra au mois de juin. Le projet a déjà été présenté aux parents d'élèves, aux riverains et au Comité de quartier.</p>
		<b>Les animations et rendez-vous dans votre quartier et dans la ville en 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La première édition de la Color Run, le dimanche 12 mai 2024, départ du Parc des Longues Allées</li> <li>-L'édition 2024 de la Guinguette du Parc</li> <li>-L'édition 2024 du festival L'Embrayage, le vendredi 5 et samedi 6 juillet 2024, Parc des Longues Allées</li> </ul>

<b>Questions diverses</b>			
<b>N° de Fiche</b>	<b>Lieux ou thèmes</b>	<b>Demandes – Propositions - Informations</b>	<b>Réponses</b>
	Rue de Frédeville	Secteur des Coutures	<p>Un riverain signale que le fonctionnement du rétrocessionnement s'est amélioré avec l'ajout de plots. Lors d'un récent accident, un plot a été plié. Son remplacement est-il prévu ?</p> <p>F.Fradin précise que la Ville a acquis une machine qui permet de redresser les plots. Celui-ci le sera.</p>

			<p>Une riveraine suggère la mise en place de plots amovibles qui pourraient être retirés pour laisser passer les camions notamment lors des déménagements.</p>
Rue de Frédeville	Secteur des Coutures		<p>Un riverain signale que les plots ne sont pas très visibles.</p> <p>F.Fradin est favorable à la mise en place de dispositifs réfléchissants pour une meilleure visibilité.</p> <p>Un habitant suggère la mise en place de "STOP" pour éviter les conflits de passage.</p> <p>L'idée d'un feu tricolore est également abordée.</p> <p>F.Fradin indique qu'il faut tenir compte du passage des vélos et de leur sécurité.</p> <p>Madame le Maire propose de renforcer la signalisation pour les vélos. L'idée du feu pourrait être étudiée. La matérialisation d'un merlon au droit de la piste permettrait de protéger les cyclistes et d'obliger les véhicules à se positionner au milieu de la chaussée sera étudiée.</p>
Rue de Frédeville	Tronçon requalifié		<p>Un riverain signale que certains automobilistes empruntent la rue des Erables pour éviter l'écluse de la rue de Frédeville.</p> <p>Madame le Maire propose de réfléchir à des dispositifs.</p>
Carrefour rue de la Bissonnerie-rue de Genouilly	Signalisation		<p>Un riverain signale que des véhicules coupent le virage. La rue n'est pas assez large et des voitures mordent sur les trottoirs.</p> <p>F.Fradin propose de marquer l'axe de la chaussée pour contraindre le positionnement des véhicules.</p>
rue de la Bissonnerie	Trottoir		<p>Les travaux de création du trottoir iront jusqu'où ?</p> <p>F.Fradin explique que le trottoir va relier le Chemin des Collégiens à l'allée du Petit Clos de Genouilly. L'objectif est de sécuriser le cheminement des enfants. Ces travaux nécessiteront le busage des fossés. Le budget est inscrit pour 2024.</p>



Quartier Frédeville	Faune	<p>Un habitant fait part de la chance de vivre dans un environnement avec la présence de chevreuils, de sangliers... Le problème se pose quant à la régulation de la prolifération de ces derniers avec les risques d'accidents qu'ils peuvent provoquer. La question du prélèvement est posée.</p> <p>F.Fradin indique que des battues administratives seront organisées par la Préfecture dans le secteur afin de réguler leur présence.</p>
rue de Fredeville-rue Molière	Panneau "priorité à droite"	<p>Un habitant souhaiterait qu'un panneau "priorité à droite" soit installé rue de Frédeville au carrefour avec la rue Molière.</p> <p>F.Fradin donne son accord pour cette installation.</p>
Chemin de Bionne	Entretien parc du Château de la Bédinière	<p>Des arbres de la propriété sont tombés sur le domaine public. Le parc nécessiterait d'être entretenu.</p> <p>Madame le Maire précise qu'un rappel sera fait au propriétaire au sujet de ses obligations.</p>
Rue de la Gerberie	Trous et affaissements bas-côtés	<p>Serait-il possible de remblayer les trous et affaissements dans cette rue ?</p>
Bois de Coquille		<p>Un habitant souhaite savoir si le bois de Coquille sera aménagé. L'installation de panneaux pédagogiques était envisagée dans le cadre du Budget participatif.</p> <p>F.Fradin explique que les services de la Ville travaillent sur un projet de petits aménagements pour ce bois.</p> <p>Pour information, des tritons crêtés, espèce protégée, vivent la moitié de l'année dans la mare et l'autre moitié à l'extérieur. Aussi, il pourrait être interdit de marcher autour d'une partie de la mare (travail en lien avec Loiret Nature Environnement).</p> <p>Une étude sur l'écoulement de l'eau des fossés est prévue en 2024. Il est important de conserver la vocation naturelle du site.</p>
Rue des Cèdres	Bouche d'égout	<p>Un creusement est signalé au niveau d'une bouche.</p> <p>F.Fradin indique que cela peut provenir de la canalisation. Un contrôle sera effectué.</p>

	Rue de la Bissonnerie	Partie en impasse	<p>Une riveraine fait part de dépôts réguliers à cet endroit (déchets, débris de verre...) et qu'elle ramasse régulièrement ces dépôts.</p> <p>Madame le Maire indique qu'une attention particulière sera portée à ce secteur par les services de la Ville et la Police municipale.</p>
--	-----------------------	-------------------	---